



Biogaz PlanET France

Rue Ampère

35340 LIFFRÉ

Tel : 02 23 25 56 50

Fax: 02 23 25 52 84

info@biogaz-planet.fr

Plan de formation des exploitants PlanET

Les exploitants PlanET bénéficient d'une formation complète et d'un accompagnement tout au long de la mise en service de leur installation de méthanisation. Cet accompagnement, assuré par les techniciens des services technique et biologique de Biogaz PlanET France, est proposé aux membres du personnel amenés à travailler sur l'installation de méthanisation et présents au moment de la formation.

1. Formation proposée lors de la mise en service

1.1. Suivi biologique

Thèmes abordés :

- Explication du processus biologique,
- Consignes pour un bon fonctionnement biologique de l'installation,
- Consignes pour le démarrage de l'installation,
- Préconisations pour la surveillance quotidienne (suivi biologique et administratif),
- Mise au point de la ration d'alimentation de démarrage.

Documents remis au cours de la formation :

- Classeur contenant les supports de la formation ainsi que des documents utiles aux enregistrements quotidiens de l'installation (suivi administratif),
- Journal de Bord « Process » à compléter quotidiennement par l'exploitant,
- Kit d'échantillonnage pour les premières analyses.

1.2. Suivi technique (process)

Thèmes abordés :

- Volet 1 : au moment du chauffage des fermenteurs
 - Consignes pour le démarrage de l'installation,
- Volet 2 : au moment du démarrage du moteur
 - Fonctionnement technique de chacun des composants,
 - Consignes et démonstration des travaux de maintenance devant être effectués par l'exploitant,
 - Préconisations pour la surveillance quotidienne,
 - Risques et sécurité.

Biogaz PlanET France

Rue Ampère

35340 Liffré

www.biogaz-planet.fr

Tél. : 02 23 25 56 50

Fax : 02 23 25 52 84

info@biogaz-planet.fr

Sarl au capital de 1 100 000 €

SIRET : 493 479 935 00030

TVA : FR15493479935



- ❑ Documents remis à l'issue de la formation :
 - Fiches techniques de chacun des composants de l'installation décrivant les opérations de surveillance et d'entretien à réaliser par l'exploitant.

1.3. Suivi technique (injection de biométhane)

Cette formation est assurée par Biogaz PlanET France en collaboration avec le fournisseur du module d'injection. La formation a lieu au moment de la mise en service du module, suivie d'une formation complémentaire au moment de la première maintenance.

- ❑ Thèmes abordés :
 - Mode d'emploi et navigation sur l'interface,
 - Consignes pour le démarrage du module d'injection,
 - Préconisations pour la surveillance quotidienne (points clés à surveiller et fréquence de surveillance préconisée),
 - Consignes et démonstration des opérations de maintenance devant être effectuées par l'exploitant.
- ❑ Documents remis au cours de la formation :
 - Classeur contenant les supports de la formation,
 - Journal de Bord « Injection » à compléter quotidiennement par l'exploitant.

2. Optimisation de l'installation

En complément de ces sessions de formation, les techniciens des services technique et biologique de Biogaz PlanET France se tiennent à la disposition des exploitants afin de répondre à leurs questions durant toute la période de mise en service de l'installation de méthanisation.

2.1. Optimisation biologique

Le service biologique accompagne les exploitants tout au long des premiers mois de fonctionnement de l'installation afin d'atteindre la pleine puissance dans les meilleurs délais et d'optimiser la production de méthane sur la durée :

- Ajustement de la ration d'alimentation en fonction des substrats disponibles au moment du démarrage et du comportement de la matière en fermentation,
- Ajustement des paramètres d'agitation, d'insertion et de température afin de limiter la formation de couche de matière surnageante,
- Organisation des envois d'échantillons à analyser en laboratoire,

Biogaz PlanET France

Rue Ampère
35340 Liffré
www.biogaz-planet.fr

Tél. : 02 23 25 56 50
Fax : 02 23 25 52 84
info@biogaz-planet.fr

Sarl au capital de 1 100 000 €
SIRET : 493 479 935 00030
TVA : FR15493479935



- Analyse des échantillons par le laboratoire PlanET (Liffré, 35) et transmission des résultats et des consignes aux exploitants dans un délai de 3 jours,
- Assistance téléphonique pour répondre à toutes les questions des exploitants,
- Visite sur site des techniciens PlanET si nécessaire.

2.2. Optimisation technique

Le service après-vente assure un accompagnement technique sur site et à distance tout au long des premiers mois de fonctionnement de l'installation :

- Aide aux exploitants pour une prise en main rapide de l'installation,
- Mise en place de différents réglages en fonction de la qualité du biogaz produit et des besoins des exploitants,
- Assistance téléphonique pour répondre aux différentes questions et intervenir en cas de pannes ou dysfonctionnements,
- Visite sur site des techniciens PlanET si nécessaire.

Par la suite, PlanET propose aux exploitants une offre de suivi technique et biologique adaptée aux besoins des exploitants et à la configuration de l'installation. Nous proposons nos services pour le suivi biologique et la maintenance préventive et curative de l'installation (process et injection).

Biogaz PlanET France

Rue Ampère
35340 Liffré
www.biogaz-planet.fr

Tél. : 02 23 25 56 50
Fax : 02 23 25 52 84
info@biogaz-planet.fr

Sarl au capital de 1 100 000 €
SIRET : 493 479 935 00030
TVA : FR15493479935